

# Bulletin Municipal

## Dieupentale

2016



INFOS PRATIQUES

PROJETS

ASSOCIATIONS

ACTUALITES

ECOLE

CCGSTG

VIE COMMUNALE



2017



# Bulletin Municipal

## SOMMAIRE

P3 MOT DU MAIRE

P4 ACTEURS DE VOTRE COMMUNE

P5 ACTUALITES ET PROJETS

Budget - PLU – logiciel cantine – Antavia / Gillis  
Aéro - extension du groupe scolaire – city  
stade

P10 TRAVAUX

Rue des boulbènes – D6 Montauban – ADAP  
– accès école



P11 VIE COMMUNALE

Agence postale communale – achat ancienne poste – défibrillateur  
– cérémonies – nouveau conseiller – rue de la mairie – épicerie  
ambulante – zéro phyto

P13 ASSOCIATIONS

Yaka jouer et ALAE/ALSH – Agir Garonne - Seniors Dieupentais  
– ADDP – Comité des fêtes - GTI Occitane - West coast swing -  
Le souffle du yoga – Budo - ASD Pétanque - Gagagirls - SCION  
Dieupentais - La boule Dieupentaise - La Marelle – A.C.C.A

P22 INFOS PRATIQUES

Rézo pouce - récupération des animaux errants –  
nuisances sonores - collecte et traitement des  
déchets – numéros utiles – assistantes maternelles  
– commerces et services - locations diverses.



Le maire, le conseil municipal et l'ensemble du personnel municipal vous souhaitent une heureuse année 2017

## MOT DU MAIRE



**E**n complément de notre site internet, ce magazine d'informations est le reflet de la vie de la commune en constante évolution : actualités municipales, grands projets, aménagements et urbanisme, actualités culturelles, sportives et associatives. Vous y trouverez toutes les informations essentielles pour bien vivre dans notre commune.

Comme chaque année, ce document est réalisé par l'équipe communication du Conseil Municipal dont je remercie les membres pour leur investissement.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune de Dieupentale se situe dans un nouvel environnement administratif. Nous faisons maintenant partie d'une nouvelle Communauté de Communes dont l'appellation est : Grand Sud Tarn et Garonne (CCGSTG) qui regroupe vingt-sept communes des trois anciennes communautés à savoir GARONNE et GASCOGNE, GARONNE et CANAL et TERROIR de GRISOLLES et VILLEBRUMIER. Son siège est à LABASTIDE ST-PIERRE et Mme Marie-Claude NEGRE en a été élue présidente.

Cette fusion étant très récente, il est trop tôt pour entrer en détail dans son organisation ou ses nouvelles compétences. Dans une prochaine publication nous y reviendrons pour vous apporter des informations plus précises sur les implications de cette nouvelle situation pour notre commune.

Je vous souhaite bonne lecture de cette parution et en ce début d'année, au nom du Conseil Municipal je vous adresse des vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2017.

Cordialement,  
Le Maire, Michel DEVAY



# ACTEURS DE VOTRE COMMUNE



En haut, de gauche à droite :

Isabelle BINDELLE (animation-entretien) – Sandrine OURMIERES (animation-entretien) - Marie-Thérèse GONZALES (ATSEM) - Monique MARGARIT (entretien) - Monique GRANIE (Secrétariat mairie) – Marie-Edvige AUGUSTINE (animation-entretien) – Gaby SENAC (voirie et espaces verts) - Béatrice ARNAL (Secrétariat mairie) – Céline VIALARD (Secrétariat mairie) – Pauline BOZZETO (animation-entretien) – Stéphanie MARCHAIS (cachée !) (agence postale) – Colette BLANC (animation-entretien)

En bas, de gauche à droite :

Paula TOTO (animation-entretien) – Bénédicte THO (ATSEM) – Géraldine BASTIÉ (Animation-entretien) - Marie-Lise FERNANDEZ (ATSEM) - Claudia ARCIDIACONO (animation-entretien) – Ludivine NOUAILLES (ATSEM)

Manquent sur la photo : Eric VRECH et Christophe CHABBERT (voirie et espaces verts), Jaqueline VERDIER (secrétariat mairie), (Annick LANOE (cantine -bibliothèque), Pascaline JEAN (cantinière ATSEM)

Monique Margarit et Gaby Senac sont retraités depuis le 31/12/16 : nous leur souhaitons d'en profiter pleinement et nous les remercions pour le travail accompli pendant ces années au service de la commune.

## Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

A l'occasion des vœux de M le Maire qui ont eu lieu le dimanche 8 janvier, MM Gaby Senac et Christophe Chabbert ont respectivement été décorés des médailles d'or (plus de 35 ans de service) et d'argent (plus de 20 ans de service).



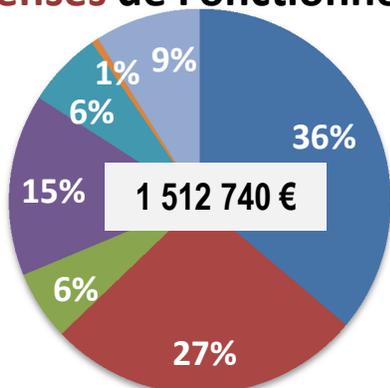
# ACTUALITES et PROJETS



## Budget prévisionnel 2016

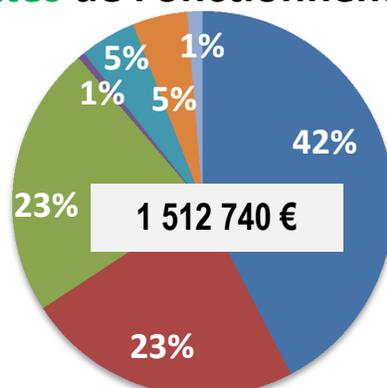
**i** Qu'est-ce que le budget ? C'est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Le budget réalisé de l'année passée est habituellement disponible en avril de l'année suivante, après validation par les services de l'Etat. Pour 2016, il sera présenté dans une prochaine publication, probablement accompagné du budget prévisionnel 2017 (acté en conseil municipal au plus tard en avril).

### Dépenses de Fonctionnement



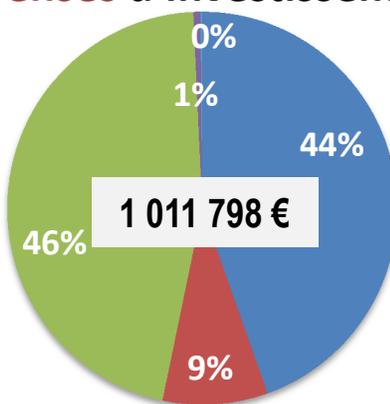
- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Virement section investissement
- Autres charges gestion courante
- Charges financières
- reversement sur autres attributions
- Charges exceptionnelles

### Recettes de Fonctionnement



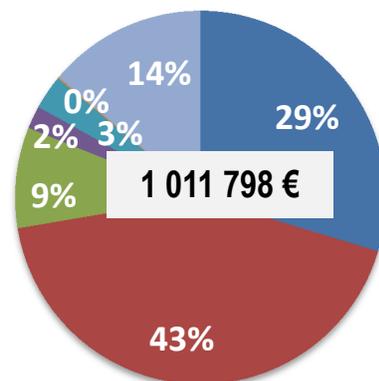
- Impôts et taxes
- Excédent antérieur reporté
- Dotations et participations
- Produits exceptionnels
- Produits de services
- Atténuation des charges
- Autres produits de gestion

### Dépenses d'Investissement



- Immobilisations en cours
- Remboursement d'emprunts
- Immobilisations incorporelles et corporelles
- Bâtiment installation centre secours Grisolles
- Dépôt et cautionnement

### Recettes d'Investissement



- Affectation du résultat
- Solde d'exécution d'investissement reporté
- Virement de la section de fonctionnement
- Produits des cessions
- Dotation fond de réserves
- Dépôt et cautionnement
- Subvention d'investissement

**i** Principe de l'équilibre : les recettes et les dépenses doivent s'équilibrer exactement. Pour les sections de fonctionnement et d'investissement, les dépenses inscrites au budget doivent être égales aux recettes. En outre, les dépenses et les recettes prévues au budget doivent avoir été évaluées de façon sincère, les dépenses ne devant pas être sous-estimées et les recettes ne devant pas être surestimées. Il convient que toutes les dépenses présentant un caractère obligatoire et que seules les recettes présentant un caractère certain (par exemple, les subventions ayant fait l'objet d'une décision d'attribution) soient inscrites au budget.



# ACTUALITES et PROJETS

## Répartition des impôts locaux

	Taux %	Montant €	% du total
Taxe d'habitation	19,62	285 275	49
Taxe foncière (bâti)	23,63	233 417	40
CFE (cotisation foncière des entreprises)	29,34	40 430	7
Taxe foncière (non bâti)	133,63	21 782	4
<b>Total :</b>		<b>580 904</b>	<b>100</b>

Au niveau communal le choix a encore été fait cette année de ne pas augmenter le taux d'imposition de chacune des 4 taxes.



**La taxe foncière** : elle est calculée selon le revenu net cadastral du bien concerné.

Ce revenu net cadastral est en fait la moitié de la valeur locative cadastrale (VLC) de votre maison ou appartement, c'est à dire : la moitié du loyer annuel théorique qu'il pourrait produire, s'il était loué dans des conditions normales.

La différence de calcul avec **la taxe d'habitation** est que celle-ci est calculée sur la totalité de la VLC et non la moitié.

Elle est ainsi censée tenir compte du marché locatif de la commune mais aussi de la surface du bien, de son degré de confort, de son environnement et de son état d'entretien.

Elle est donc déterminée forfaitairement, à partir des conditions du marché locatif de 1970, pour les propriétés bâties, et de celui de 1961 pour les propriétés non bâties, et n'a jamais été revue depuis.

Même si **la valeur locative est revalorisée tous les ans par les services fiscaux de l'Etat**, elle reste basée sur des conditions de 1970, qui ont fortement évolué depuis et qui sont quelquefois déconnectées de la réalité.

**Pour calculer la taxe foncière, il faut multiplier ce revenu net cadastral par les taux d'imposition de la commune.**

C'est pour cela qu'il peut exister de grandes différences de taxe foncière entre des logements identiques situés dans 2 communes voisines.

## Encours de la dette

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



L'encours de la dette représente la somme que Dieupentale doit rembourser aux banques. L'augmentation qui apparaît en 2007 et 2008 correspond aux investissements (et emprunts) liés à la construction de l'école, de la mairie et du parking de la gare. L'objectif à ce jour reste de favoriser l'autofinancement pour les prochains investissements afin de conserver la tendance à la baisse de l'endettement (2,3M€ en 2015 – derniers chiffres disponibles en janvier 2017).

## Quelques commentaires sur ce budget prévisionnel et les chiffres qui en découlent :

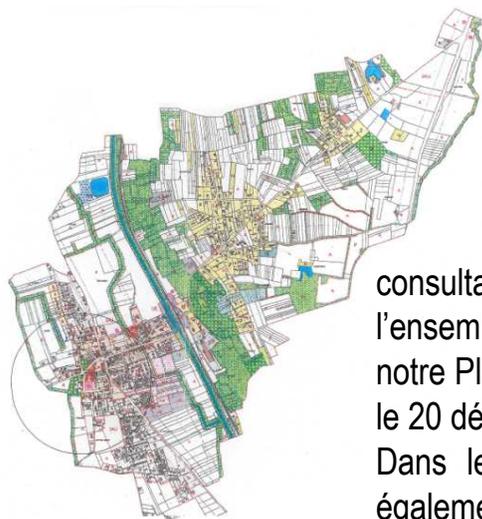
- La capacité de désendettement de Dieupentale : elle évalue le rapport entre l'encours de la dette (2384 k€ en 2014, 2299 k€ en 2015) et son épargne (274k€ en 2014, 235k€ en 2015, sa capacité d'autofinancement). Ce ratio permet de déterminer le nombre d'années que la commune mettra à rembourser la totalité de sa dette si elle y consacre tous les ans l'intégralité de son épargne. A ce jour, cette capacité est bonne (9,8 ans), à comparer à d'autres communes où cette capacité varie couramment entre 12 et 15 ans, pour des endettements comparables.
- Investissement : sur l'année 2016, le projet majeur que représente l'extension du groupe scolaire ainsi que le rachat de l'ancien local de la Poste ont pu se faire sans nouvel emprunt. Pour 2017, le projet du city stade pourra se concrétiser dans les mêmes conditions.

Vous pouvez retrouver ces données et d'autres complémentaires sur les sites suivants :

- <http://www.journaldunet.com/business/budget-ville/dieupentale/ville-82048>
- <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>



# ACTUALITES et PROJETS



## PLU et schéma des eaux pluviales

Après 4 années d'instruction et 3 semaines d'enquête publique, après consultation des services de la préfecture, des chambres consulaires et de l'ensemble des Personnes Publiques Associées et des organismes associés, notre Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par la Communauté de Commune le 20 décembre 2016.

Dans le cadre de ce PLU, le Schéma de Gestion des Eaux pluviales a également été validé. Ceux-ci sont exécutoires depuis le 13/01/2017.

## Antavia / Gillis Aéro

La société Antavia a déménagé sur la nouvelle zone Grand Sud Logistique. Les démarches administratives sont en cours afin de permettre l'implantation de la société Gillis Aéro sur le site existant. En accord avec le PLU, un nouveau bâtiment sera construit aux abords des locaux actuels.



## Logiciel cantine – réservation et paiement en ligne



Pour répondre aux demandes des parents, le conseil municipal a voté pour le logiciel distribué par la société Berger Levraut afin de faciliter les inscriptions et les paiements en ligne des repas cantine de l'école.

Quatre personnes ont déjà suivi une formation pour l'administration de ce logiciel qui sera mis en service courant deuxième trimestre 2017.

Chaque famille sera avisée de la date précise par l'intermédiaire du cahier de liaison de chaque enfant et des fascicules explicatifs du fonctionnement seront distribués.

Bien entendu, un accueil restera ouvert à la mairie pour les parents ne pouvant pas effectuer ces opérations en ligne.

Coût du logiciel et du matériel spécifique : 8075 € HT



# ACTUALITES et PROJETS

## PROJET D'EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE

Le projet englobe la réhabilitation des anciens locaux de la mairie, l'aménagement de la cour devant les futures classes et la liaison avec le groupe scolaire actuel.

La sélection des entreprises s'est effectuée sur deux critères : valeur technique et prix, chacun comptant respectivement pour 40% et 60% de la note finale



*Démolition à la mini-pelle des cloisons, sols et plafonds*

Après analyse des offres, 13 lots ont été attribués (entreprises du Tarn-et-Garonne) : voirie et réseaux divers – démolition gros œuvre – charpente couverture, zinguerie – serrurerie structure métallique – plâtrerie faux plafonds, isolation – menuiserie alu, bois intérieure et extérieure, revêtement sol + faïence - sols collés – électricité – plomberie sanitaire – peinture et revêtements muraux – enduit revêtement façade.

Les travaux ont débuté courant octobre 2016, une réunion hebdomadaire en présence de M. le Maire a lieu chaque mercredi.



*Rénovation de la charpente*

Par rapport au budget initial estimé de 858 000€ HT (hors liaison entre les groupes scolaires), le montant final du projet est établi à 688 250€ HT. Seul un surplus financier de 5881.60 € HT a dû être supporté, concernant une reprise de la charpente (remplacement d'une poutre bois + linteau abimés), non prévisible avant travaux. Concernant la liaison entre les groupes scolaires, l'achat de 2 garages ainsi qu'une bande de terrain représentera un montant de 52 500€ HT.



*Préparation des encadrements pour les futures menuiseries*

Le montant total du projet s'élève à 746 631,60€ HT.

L'ensemble des subventions pour le projet a été demandé (Etat, Région, Département, réserves parlementaires). La commune sera en mesure de présenter les montants définitifs des subventions, qui n'ont pas toutes encore été attribuées, lors d'une prochaine communication mais déjà 50% du montant sont acquis.

A ce jour, les grandes étapes de la démolition sont achevées, le dallage du rez-de-chaussée ainsi que la couverture sont terminés et la pose des menuiseries est planifiée en janvier. Le planning prévisionnel est respecté et la fin des travaux est prévue pour accueillir les élèves à la rentrée de septembre 2017.



*Mise en place des nouvelles poutres*



*Réalisation de la chape*



*Réhabilitation de la future cour et du mur d'enceinte*



# ACTUALITES et PROJETS

## CITY STADE

### Pourquoi un city stade ?

La réalisation d'un terrain de jeux multisports, en libre accès, gratuit, sans encadrement constitue un lieu de mixité, de rencontres et de partage permettant le rapprochement des jeunes ou moins jeunes et des familles. Il joue un rôle de sociabilisation et d'égalité d'accès aux pratiques sportives.

En outre c'est un outil pédagogique au service de notre école et des nouvelles activités périscolaires (Yaka jouer ados par exemple)

*Emplacement : sur l'ancien terrain de foot côté cours de tennis, et boulodrome*



Nous avons défini le cahier des charges suivant :

Plate forme 33m x 18 m en béton poreux ;

City stade 24m x 12m avec :

- 2 buts de foot intérieur ;
- 2 paniers de basket intérieurs et 1 extérieur ;
- 2 filets de protection frontaux de 5 m de hauteur ;
- 1 filet de protection latéral de 5 m de hauteur ;
- l'option de gazon synthétique n'a pas été retenue (toutefois modifiable dans le futur)
- 1 piste d'athlétisme 2 voies.

Notre objectif est de garantir la qualité et la solidité pour assurer la pérennité des investissements avec un minimum d'entretien et de maintenance, dans le respect des normes de sécurité, en alliant un esthétisme et un design qui s'intégreront au mieux dans l'environnement d'implantation.

### Avantages

- Accès facile par le trottoir sécurisé le long de la D813.
- Zone située loin des habitations (nuisances sonores diminuées)
- Site pouvant être évolutif à plus ou moins long terme.

Après étude de 4 devis répondant au cahier des charges c'est la société Sud Environnement de Bressols qui a été choisie pour un devis de 54 794.70€ HT soit :

- 27 145 € HT City Stade
- 27 649.70 € HT plate forme + coloration et tracé.

*Exemple du city stade de Varennes, qui se rapproche le plus du choix de Dieupentale, présenté ici sans piste d'athlétisme*

### Calendrier

- Octobre 2016 : lors du conseil municipal l'entreprise a été choisie.
- Novembre 2016 : signature et accord pour devis
- Décembre-janvier : demande de subventions (état, Conseil Départemental, CAF)
- Fin 1<sup>er</sup> trimestre 2017 – début des travaux.



# TRAVAUX

## Rue des Boulbènes

La communauté de communes a entrepris la réfection de la chaussée de la rue avec l'ajout d'un trottoir. Les deux ralentisseurs qui étaient placés dans cette rue ont été retirés car ils n'étaient plus réglementaires.



## D6 vers Montauban

Courant novembre 2016, le département a engagé les travaux de reprofilage de la chaussée de la D6 entre le pont de la gare de Dieupentale et l'accès à la D820 vers Montauban. Ces travaux concernent également la remise en état des accotements et le curage des fossés.



## Travaux de l'ADAP

ADAP = L'Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmé) est un engagement de procéder aux travaux de mise en accessibilité d'un établissement recevant du public qui :

- doit comporter une analyse des actions nécessaires pour que l'établissement réponde aux exigences d'accessibilité ;
- prévoit le programme et le calendrier des travaux ;
- programme les financements correspondants.



A ce titre, plusieurs bâtiments de Dieupentale sont concernés à ce jour : pour la CAPIM, l'atelier « Virginie couture » et le salon « Arts et ciseaux », les travaux ont été effectués par l'entreprise OULIÉ pour un montant de 2572,8€ HT. C'est l'entreprise MICHELIN qui a géré la mise en conformité des accès pour les algecos situés parc de la mairie, pour un montant de 1425€ HT.

## Accès Ecole

Le chemin donnant l'accès au portail de l'école et situé dans le prolongement du passage piéton rue Cap del Barry a été remis en état, les travaux ont été effectués par la société ROCHS TP pour un montant de 1194€ HT. Concernant le passage situé entre le mur de l'école et le transformateur EDF, les travaux seront réalisés par les employés communaux courant 2017 afin de stabiliser le revêtement actuellement en graviers.



En complément, un lampadaire a été mis en place afin d'améliorer la visibilité dans la zone d'accès à l'école.



# VIE COMMUNALE



L'agence postale communale a ouvert ses portes le 3 mars 2016. Les horaires à ce jour sont les suivants :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 15h30 à 18h30

Samedi : 9h à 12h

Fermée le dimanche et lundi

Vous l'aurez noté, les boîtes aux lettres sont dorénavant situées à l'entrée du parking de la mairie.



## Achat de l'ancienne poste

Les locaux de l'ancienne poste appartiennent dorénavant à la commune, suite à un rachat pour un montant de 26000€ HT (mise à prix initiale de 32000€), subventionnés à hauteur de 4680€ par le Conseil Départemental.

Ils accueillent actuellement l'association de peinture de Dieupentale.



## Défibrillateur - inauguration

Le samedi 26 novembre 2016 à Dieupentale a eu lieu l'inauguration du défibrillateur automatique positionné à l'extérieur de la salle des fêtes. Le montant de l'achat s'élève à 1950€ HT, dont une partie a été subventionnée par Groupama.

A cette occasion, les sapeurs pompiers de Grisolles et les membres de l'association Protection Civile du Tarn-et-Garonne ont assuré des démonstrations d'initiation aux gestes de premiers secours à la population.



# VIE COMMUNALE

## Cérémonies

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont encore été suivies par bon nombre de Dieupentalais.

Concernant le 11 novembre, une exposition mémorielle sur la Grande Guerre a été présentée à la salle des fêtes. Celle-ci, composée de panneaux didactiques prêtés par l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) et de nombreux objets témoins de cette période (uniformes, cartes postales du Front, photos, journaux et témoignages divers) a suscité un grand intérêt de la part des visiteurs, mais aussi des classes de CM1 et CM2 de l'école, accueillies par notre adjoint Michel Bierge.



Habits d'époque, panneaux d'informations et compte-rendu du conseil municipal du 6 décembre 1914



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 8 mai



## Nouveau Conseiller Municipal

Depuis le 9 mai 2016, Nicolas Morlier remplace Gilles Louvet au sein du conseil municipal.



La mairie n'étant plus située dans l'actuelle rue de la mairie, un sondage auprès des riverains concernés a été effectué dans le but de connaître leur avis sur le changement de nom de cette voie pour « rue d'Occitanie ». 11 riverains sur 15 se sont prononcés pour et le conseil municipal a validé ce changement à l'unanimité.



## Epicerie Ambulante

Suite à la fermeture de l'épicerie VIVAL, il a été convenu de s'adresser à un vendeur ambulant pour des livraisons à domicile. La société Petit Marché a été contactée. Vous trouverez à la vente : fruits, légumes, produits laitiers, charcuterie, boissons etc...Le camion livrera à domicile, le vendredi entre 15h et 17h.

Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter la mairie.



# VIE COMMUNALE

## Zéro phyto



Depuis le 17 mai 2016, la commune s'est engagée dans une démarche "Zéro Phyto", d'**utilisation nulle de produits phytosanitaires**, devant une directive du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. En effet, le 22 juillet 2015, la Loi de transition énergétique pour la croissance verte a été adoptée, qui prévoit la mise en place de l'objectif Zéro Pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er

Elle interdit l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries. Auditée par la Fredon (organisme de labellisation Charte d'Entretien des Espaces Publics), et accompagnée par la CCTGV, **Dieupentale n'utilise plus aucun produit phytosanitaire depuis mai 2016**. En d'autres termes: **plus de désherbant ni d'insecticide dans les espaces publics**.

Courant novembre, la commune a été auditionnée et labellisée "3 feuilles", le plus haut niveau de la Charte d'Entretien des Espaces Publics, et devrait être reconnue "Terre Saine, commune sans pesticides" par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Ce passage au Zéro phyto appelle un changement des mentalités et à une certaine tolérance vis-à-vis des végétaux indésirables. Cela reste négligeable par rapport aux bénéfices obtenus en terme de santé publique. La commune met cependant tout en œuvre afin de garder des espaces publics entretenus, en employant des méthodes alternatives.

## Association Yaka Jouer - ALAE et ALSH

Association loi 1901, l'association YAKA JOUER, dont le siège social est situé à Villebrumier, a démarré son action le 5 juin 2001. Elle gère et anime des ALAE (Accueils de loisirs associés à l'école) et des ALSH (accueils de loisirs sans hébergement) sur 4 communes. Elle a vocation de mettre en œuvre toute action en direction de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire.

Les accueils de loisirs sont habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP). Notre association est subventionnée par les communes adhérentes (Dieupentale, Varennes, Villebrumier et Orgueil depuis le 1er janvier 2017), la CAF et la DDCSPP.

L'association est affiliée aux Francas 82 (Fédération d'éducation populaire).

Nous accueillons les enfants et les jeunes de 3 à 17 ans. Depuis le 1er janvier 2016, l'ALSH ADOS, accueil itinérant, a ouvert ses portes. L'association Yaka Jouer propose également des camps pour tous les âges. Pour plus de renseignements, le siège social de l'association est ouvert au public les lundi et mardi toute la journée ou joignable par téléphone. Les responsables de sites sont également disponibles et à l'écoute des familles.

Le 3 juin dernier, l'association a soufflé ses 15 bougies. Un moment festif qui a permis de réunir l'ensemble des personnes œuvrant pour le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.



# ASSOCIATIONS

**L'ALSH ADOS** a ouvert ses portes le 1er janvier 2016 et a pour particularité d'être itinérant sur le territoire (déplacements sur les communes de Dieupentale, Villebrumier et Varennes). Les jeunes sont donc rassemblés, en périodes scolaires :

- le mercredi et un vendredi soir sur 2 à Dieupentale ;
- le samedi et 1 vendredi soir sur 2 à Villebrumier.

Des thématiques particulières, des projets mais aussi des sorties sont proposés aux jeunes sur ces temps. En périodes de vacances scolaires, l'accueil se fait en alternance entre Dieupentale, Varennes et Villebrumier.



En avril 2016, l'ALSH ADOS a posé ses valises sur la commune de Dieupentale, dans les locaux de l'ancienne école. Au programme : une journée Pékin express, ludothèque géante, découverte sportive...

Les vendredis et mercredis, l'implication de nos jeunes porteurs de projets a donné naissance à un projet cirque pour le spectacle de Noël, la participation à une bourse aux jouets et la planification d'un séjour au mois de juillet. En 2017, le séjour d'hiver se déroulera également sur la commune de Dieupentale.

A venir, chez les ados : des projets de vacances, un séjour à l'océan, une sortie au Futuroscope...

« Si tu veux partager cette aventure avec nous, que tu sois collégien ou lycéen, n'hésites pas à nous rejoindre! Nous t'attendons les mercredis sur Dieupentale, le samedi à Villebrumier, et le vendredi soir sur les différents sites. Pour te faciliter la tâche, un transport est mis en place sur les temps forts, et un covoiturage familial s'est installé sur les différentes communes. Des jeunes motivés, de la joie et de la bonne humeur, une recette idéale pour vivre de belles aventures ! »

Différents projets sont proposés aux enfants sur les temps **ALAE**. Les connaissances et la maîtrise des animateurs dans des domaines variés permettent de répondre aux demandes des enfants présents.

Depuis la rentrée de septembre 2016, des clubs d'activités avec inscriptions sont proposés sur les temps du midi et du soir. Pour les maternelles, des ateliers d'expression tels que de l'éveil corporel ou de la mise en scène de contes permettent aux plus petits d'explorer leurs capacités motrices à travers l'imaginaire.

Un travail autour des jeux de société est également réalisé, afin de sensibiliser les enfants à leur bonne utilisation et leur redonner ainsi le plaisir de se rassembler autour d'un jeu. Chaque année, l'association Yaka Jouer répond à un appel à projet initié par les Francas sur la thématique des Droits de l'Enfant. Une réflexion sur ce thème a donc été amorcée avec les enfants de l'ALAE de Dieupentale.

En ce qui concerne les primaires, la création est à l'honneur. Les plus minutieux peuvent s'essayer à travers des petits travaux de couture.

Dans la peau de scientifiques, les enfants peuvent également réaliser des expériences explosives !

La curiosité et la créativité sont sollicités, de plus, par le biais de la photographie et la rédaction d'un journal retraçant le quotidien de l'ALAE et mettant en lumière le travail réalisé par l'équipe ainsi que les créations et aventures vécues par les enfants. Ce journal est mis à disposition des classes, des parents et des enfants. C'est en musique que nos petits artistes s'expriment au cours des ateliers de danse !

Enfin, des jeux sportifs toujours plus originaux ravissent les plus petits comme les plus grands.



# ASSOCIATIONS

Les **mercredis** et les **vacances** : nos petits gourmands réalisent, d'une semaine à l'autre et plusieurs fois au cours des vacances, des ateliers de cuisine. Des idées originales dans ce domaine donnent lieu à de vrais rendez-vous de gourmets !

Ces temps plus longs passés ensemble nous permettent également de faire vivre des grands jeux. L'équipe d'animation plonge alors les enfants dans des univers plus farfelus les uns que les autres où l'imaginaire est de mise !

Le séjour d'automne 2016 a été construit en majeure partie sur le thème du fantastique et de la fête d'Halloween. Grâce à des grands jeux mettant au défi nos sorciers en herbe, ou encore des activités de création, sportives ou culinaires sur le thème de l'épouvante, les enfants ont été plongés dans l'univers des citrouilles et autres personnages hors du commun. La sortie à Walibi, transformé pour l'occasion en parc hanté, a clôturé ce chapitre abracadabrant. Les enfants ont pu participer, le premier jour des vacances, à une journée « citoyenne » organisée par les Francas. Des ateliers étaient proposés toute la journée sur différentes thématiques (violence, différence, droits du citoyen, ...).

Le projet handicap, suivi depuis plusieurs années par l'association sur les différents sites d'accueil, permet à ce jour de développer à partir de ce dispositif, des projets à plus ou moins long terme. Des accompagnements sont mis en place pour les enfants porteurs de handicap ou à particularités. Un partenariat avec le FAM a également vu le jour depuis 2 ans et des journées de rencontre avec les résidents ont été organisées autour d'animations ludiques avec les enfants présents le mercredi et pendant les vacances. A partir des différentes réflexions et des temps d'animations partagés par les équipes, un livre est en cours de création et retracera le cheminement du projet handicap mis en vie par l'équipe d'animation de Dieupentale.

Nous nous retrouverons à nouveau lors des vacances d'hiver au fil des saisons, puis sous le chapiteau de « Dieup'en cirque » pour les primaires ! Des créations ainsi que des ateliers d'expression clownesques plongeront les enfants dans l'univers des acrobates ! Des jeux inédits ainsi que des ateliers culinaires feront voyager nos petits explorateurs à travers les quatre saisons.



Les maternelles pourront se placer dans la peau de leurs héros favoris par le biais de défis en tous genres ! De la couleur au programme ! De quoi ensoleiller un hiver avec nos petits Yaka !

En ce qui concerne les sorties, les maternelles de Dieupentale se retrouveront avec les maternelles de Villebrumier pour aller à Tohu Bohu mais aussi pour se rendre à Grenade admirer « Les couleurs du loup ». Les grands, eux, passeront une après-midi au bowling ainsi qu'une journée de baignade à la piscine.

A bientôt pour de nouvelles aventures Yaka !

**Contact :**  
**Pierre BLANC – Coordinateur ALAE/ALSH**  
**Dieupentale / 05.63.02.83.18**

## AGIR GARONNE

**Contact :**  
**graviere.verdun@free.fr**

Dossier « Gravière de Verdun-sur-Garonne » :

Le Tribunal administratif a rejeté, le 11 mars 2016, les conclusions de notre association (appuyée de France Nature Environnement 82 et de France Nature Environnement Midi Pyrénées et associée aux trois communes de Grisolles, Dieupentale et Verdun sur Garonne) et ce malgré les conclusions du rapporteur public qui allaient dans le sens des associations et des mairies.

Nous avons décidé de saisir la cour Administrative d'Appel de Bordeaux, en mai 2016, malgré le coût de la procédure qui nécessite le recours à un avocat. L'avocat des Gravières Garonnais a déposé un mémoire en intervention et en défense en septembre 2016. Notre avocat, Maître Terrasse, va rédiger un mémoire en retour.



# ASSOCIATIONS

## SENIORS DIEUPENTALAIS

Le club des Séniors Dieupentais vient de fêter cette année ses 40 ans et compte à ce jour plus de 80 adhérents. Le club est ouvert à tous ceux et celles qui recherchent un peu de solidarité et à sortir de l'isolement. Nous proposons rencontres et activités comme des après-midi récréatifs avec goûter, sorties culturelles, visites à la journée ou voyages de plusieurs jours et plusieurs repas à l'année.

Pour 2017, nous proposons :

- les traditionnelles rencontres mensuelles ;
- les incontournables repas entre adhérents ;
- un voyage au Puy du Fou ;
- une sortie cabaret à l'Ange Bleu de Bordeaux et une sortie spectacle au casino Barrière de Toulouse ;
- deux sorties culturelles avec concert et théâtre ;
- deux grands lotos.

Pour plus d'information, venez nous retrouver le 25 février 2017 à la salle des fêtes de Dieupentale, jour de notre assemblée générale, ou, si vous ne pouvez attendre, contacter notre présidente.

**Ghislaine FELIPE**  
**05.63.02.50.54**  
**felix.felipe@orange.fr**



*Photos 2016  
prises lors  
des activités  
du club*



## Association Dieupentaise Dessin et Peinture

L'année 2016 a été une bonne année, notre exposition de Juin a été une réussite. Le thème « La mer et la poésie » a eu beaucoup de succès notamment auprès des élèves de l'école qui nous ont fait le plaisir de nous rendre visite.

Les cours ont repris dans une bonne ambiance.

L'A.D.D.P. prend un nouveau départ: avec deux nouvelles élèves, un nouveau local et aussi un nouveau professeur qui par son dynamisme nous apporte un autre regard sur la peinture et nous sensibilise à l'histoire de l'art; ces cours sont très appréciés par les adhérents.

En fin d'année des cartes postales, créées par les membres de l'A.D.D.P, ont été vendues en faveur de l'A.F.M - Téléthon. Un chèque de 70 euros leur a été remis.

Pour 2017 quelques innovations: en mai ou juin un vide atelier et pour septembre un cours spécial jeunes sont envisagés. Ces projets sont en étude, ils nécessitent de la réflexion et de l'organisation. Le vernissage aura lieu le 9 Juin à la salle des fêtes, il sera suivi par l'expo jusqu'au 16 Juin.

Nous espérons que le thème choisi «La Montagne» attirera beaucoup de visiteurs.

La Présidente



La Présidente : Mme Treil Irène  
Pour tous renseignements  
appeler au : 05-63-02-86-94.



DIEUPENTALE 2016-2017

# ASSOCIATIONS



## Comité des Fêtes

*Une année 2016 bien remplie !*



Tout au long de l'année 2016, le comité des fêtes a participé à l'animation de notre village dans une ambiance festive et chaleureuse. Notre équipe de bénévoles, qui maintenant est bien rodée, nous permet chaque année d'améliorer, d'innover et de proposer à tous les habitants de notre village des animations variées. Merci à tous les bénévoles et à ceux qui parfois nous apportent leur aide.

Les lotos du 19 mars et du 9 avril se sont déroulés dans une salle des fêtes bien remplie.

Le vendredi 17 juin, la traditionnelle fête des lampions a permis à de nombreux enfants de profiter des animations proposées. La retraite aux lampions a précédé le feu géant. Après un lâcher de lanternes la soirée s'est terminée en musique dans une bonne ambiance.

Les 1, 2 et 3 juillet, la fête du village a connu un beau succès.

Le vendredi soir, devant un nombreux public s'est déroulé le feu d'artifice au stade. Les GAGA GIRLS ont ensuite réalisé une belle démonstration sur la place de la mairie. La soirée s'est poursuivie avec des danses brésiliennes.

Le samedi, un repas cabaret sur le thème des îles a rassemblé 280 personnes.

Le dimanche, les festivités se sont achevées par une démonstration des GAGA GIRLS et de l'association SWING COAST DANCE.



Coupe d'Europe oblige, une fan zone à la Dieupentalaise a permis à de nombreux supporters de soutenir l'équipe de France de football sur écran géant tout en profitant d'une assiette de tapas. Un bal musette a clôturé les festivités.

Le vendredi 18 novembre, la soirée châtaigne et vin nouveau a connu un réel succès. Beaucoup de parents sont venus accompagnés de leurs enfants pour profiter de cette chaleureuse soirée musicale animée par le duo LOSDUOS.

Le Noël des enfants s'est déroulé le vendredi 16 décembre en présence d'une star de l'émission Fort Boyard, Passe partout. Un magicien ventriloque a offert aux enfants le rêve, la joie et l'émerveillement.

Merci à l'association la Marelle pour son travail et à la mairie pour son soutien précieux.

Pour 2017 nous prévoyons de nouvelles surprises !



Contact : Joël TREFEL  
06 22 10 12 03



# ASSOCIATIONS



Créé en 2013, le Club GTI Occitane a pour objectif de rassembler les propriétaires de Peugeot 205 GTI, Rallye, CTI et Gentry, et 309 GTI et GTI16 en état d'origine dans la région Midi Pyrénées.

Au cours de l'année 2016, le club a participé à de nombreux évènements auto de la région telles que les bourses et expositions, et le Classic Festival de Nogaro.

En juin dernier, nous avons organisé une journée dans le Tarn, le programme était le suivant :

- la découverte de la Montagne Noire à l'aide d'un Road Book,
- un bon déjeuner dans un restaurant traditionnel,
- une balade auto pour rejoindre le village de Cordes sur Ciel,
- une visite culturelle et gustative,
- la visite du village de Cordes sur Ciel classé parmi les plus beaux villages de France.



En octobre, à l'occasion du Classic Festival de Nogaro, le club a loué sur un weekend un gîte à proximité du circuit pour pouvoir profiter pleinement de l'évènement.

L'année 2017 sera une nouvelle fois riche en évènements avec entre autre le salon Midi Auto Rétro.

Ci-dessous le programme 2017 du Club :

- 31 Mars au 2 avril : salon Midi Auto Rétro 2017 (Beauzelle 31).
- 15 avril : invitation à la sortie BMW E21/E30 (Gers ou dans l'Ariège)
- 27 et 28 mai : Bourse expo JPAE d'Escatalens (82)
- Juin : Classic Héritage d'Albi (à confirmer).
- Juin : Invitation à la sortie BMW E21/E30 (à confirmer).
- 17 juin : Sortie GTI Occitane dans le Tarn et Garonne.
- 7 et 8 octobre : Classic Festival de Nogaro.
- Décembre : Assemblée Générale du Club.

Contact : M. Benoît Salabert  
06.63.58.11.53  
clubgtioccitane@gmail.com  
<http://gtioccitane.forumactif.com>



Le club dispose de billets à « tarif réduit » pour accéder au salon Midi Auto rétro.

N'hésitez pas à nous contacter pour commander vos entrées.

Le Club GTI Occitane vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016.



## West coast swing

Renseignements :  
06.98.90.15.82



Contact :  
Marie-Claire GRANGE 06 72 58 70 18



DIEUPENTALE 2016-2017

# ASSOCIATIONS



## CENTRE DE BUDO TRADITIONNEL DIEUPENTALE

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822008944  
CBTD : chez DEBAT Sébastien 2, lotissement l'oliveraie 82170 Dieupentale 06 47 35 57 41

Le Centre de Budo Traditionnel de Dieupentale a été créé en 2004, et a pour but de proposer à ses adhérents des entraînements de « JU-JUTSU Traditionnel Japonais à but non Compétitif ». Ces entraînements sont encadrés selon les niveaux par Marc PINCHON.

Cette méthode est à but non compétitif, et l'évolution avec un partenaire et non pas un adversaire est la base essentielle de cet art martial. La pratique de la méthode n'est ni dangereuse ni brutale. Bien que très efficace en cas d'agression l'aspect self défense de la discipline reste tout à fait secondaire. Par contre l'étude et la recherche de l'énergie intérieure et des respirations reste de loin l'aspect prioritaire de la méthode selon l'enseignement traditionnel des Maîtres orientaux.

Grâce à une progression technique mise au point spécialement pour les enfants, ceux-ci peuvent pratiquer la méthode à partir de 5 ans. Les enfants sont formés progressivement aux techniques de base (travail au sol, déplacements, esquives, parades, chutes, etc.) mais également et surtout aux activités physiques généralisées, car de 5 ans à 12 ans, l'enfant a besoin de mouvement, d'une gymnastique vertébrale correcte ou toute charge est proscrite (pas de techniques d'épaules ou de hanches) et de renforcer son système musculaire. L'accent est mis sur l'équilibre, l'adresse, la coordination, pour parfaire son système locomoteur et sensoriel.

Un autre point très important est bien entendu la discipline traditionnelle qui règne sur le tapis, le respect des anciens, de la hiérarchie et du code d'honneur et de morale traditionnelle « Bushido » en japonais, qui constitue une excellente préparation à l'entrée des adolescents dans la société.

**L'absence de compétition permet aux enfants et aux parents de disposer de leurs week-ends.**

### Lieu et horaires :

Les séances d'entraînement ont lieu à la salle des fêtes de DIEUPENTALE, avec Mr PINCHON Marc, encadrant bénévole titulaire du Diplôme d'Instructeur Fédéral (D.I.F) de JUDO/JU-JUTSU (option JU-JUTSU) de la F.F.S.T.

Le mardi : Enfants : de 18H15 à 19H30.

Adolescents / Adultes: de 19H30 à 21H30.

Le jeudi: Adolescents / Adultes: de 19H30 à 21H30.

Pour tous renseignements consulter notre site internet :

<http://budo-traditionnel.fr/>



## ASD pétanque

Après une année 2016, plutôt plate suite au changement de bureau, l'association ASD Pétanque se lance en 2017 dans une année bien plus active.

En effet, le bureau présidé par Sébastien DOMINGUEZ et Michel RIEUTORD (Co-Présidents de l'association), s'est lancé le défi de remonter financièrement l'association à travers plusieurs manifestations. De plus, un important concours de 3 jours est prévu début Septembre et sera organisé en collaboration avec le comité des Fêtes de Dieupentale.

Contact : 06-30-38-88-98

M Michel RIEUTORD

M Sébastien DOMINGUEZ

[www.asdp-dieupentale.clubeo.com](http://www.asdp-dieupentale.clubeo.com)

Pour arriver à nos fins, le club se renforce notamment avec l'arrivée de nouveaux licenciés qui seront impliqués dans l'organisation de ces manifestations. Suite aux 5 départs 2016, nous comptons aujourd'hui 8 nouvelles recrues qui souhaitent s'investir dans le club.

### Concours :

Dimanche 30 avril 2017 : les 12h ASDP sur Invitation (32 équipes).

Vendredi 01 septembre 2017 : triplettes Vétérans.

Samedi 02 septembre 2017 : triplettes Départemental.

Dimanche 03 septembre 2017 : tête à tête le matin et doublettes l'après-midi.

Les concours des 01, 02 et 03 septembre 2017 sont appelés « Les 3 Jours de Dieupentale » et sont organisés conjointement avec Le Comité des fêtes de Dieupentale.

Concours internes : les concours internes au club ne seront ouverts qu'aux personnes possédant la licence ou la carte de membre de l'ASDP. Les concours du mercredi seront organisés de la façon suivante : Un concours à a mêlée/démêlée, repas après 3 parties.

Un concours monté du club (sandwich). Entraînement libre (repas). Concours monté ouvert sur invitations aux clubs voisins (sandwich).

### Lotos :

2 lotos : 8 et 22 Avril 2017.

1 loto en fin d'année 2017 : date non définie.



DIEUPENTALE 2016-2017

# ASSOCIATIONS

Encore une année de folie chez les Gagagirls de Dieupentale !



2016 a encore été une année riche en émotions pour l'associations de majorettes, pompom girls, bâtons de feu et zumba de Dieupentale : Les Gagagirls!

Tout d'abord notre association a organisé deux lotos, une journée animée avec yoga du rire, zumba d'une heure et demi et petit cours de danse pour les plus jeunes, un vide greniers gratuit sur le stade de Dieupentale, un meeting auto-moto sur le stade également, une tombola, un Halloween à faire frémir les plus courageux et bien sur la vente annuelle de nos calendriers. Tout cela sans oublier les nombreuses démonstrations de majorettes et zumba à Grenade, St Sardos, Mas Greniers et bien sûr aussi Dieupentale, où nous sommes fiers de venir danser à chaque fois !



Contact : Julie BONNEFOI  
Présidente  
06.26.13.14.19



En 2016, nous avons aussi et surtout organisé à la salle des fêtes de St Sardos, la cinquième édition du bâton de cristal, compétition de majorettes que nous avons gagnée en 2015 ! Et nous avons eu la grande joie d'arriver troisième au classement général malgré le niveau des équipes présentes !

Pour l'année 2017, beaucoup de choses sont à prévoir, tout d'abord nous organisons un loto gourmand le samedi 11 mars à la salle des fêtes de Dieupentale, ensuite nous serons occupés pendant un petit moment puisque nous avons de nombreuses démonstrations et festivals de majorettes amicaux ou notés de prévus. Puis le 14 juillet nous organisons un deuxième vide-greniers gratuit, toujours au stade de Dieupentale, mais cette fois-ci, avec une exposition de véhicules anciens et la présence de jolies pin-up ...

Nous allons également participer à la sixième édition du bâton de cristal en mai qui se déroulera cette fois-ci à Castres. Nous allons y aller dans un esprit de détente et de plaisir et qui sait, peut-être ramener quelques coupes ?

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une excellente année 2017, en espérant vous retrouver lors de nos nombreuses démonstrations à Dieupentale ou sur les autres communes où nous nous produisons, ou lors de notre loto et/ou notre vide greniers gratuit du 14 juillet.

## SCION DIEUPENTALAIS



Contact :  
Pascal GALLARDO  
06.37.22.64.40

## LA BOULE DIEUPENTALAISE



Contact :  
Christophe BOREL 06.75.03.72.02  
<http://boule-dieupentale.clubeo.com/>



# ASSOCIATIONS



La Marelle est une association de parents d'élèves de Dieupentale, animée, pour l'année 2016-2017, par 14 bénévoles dont 6 membres élus. Notre but est à la fois d'organiser des événements à l'attention des enfants de la commune et de leurs parents. Mais aussi et surtout, de récolter des fonds qui sont intégralement reversés à la coopérative scolaire ou servent à faire des achats spécifiques en fonction des besoins de l'équipe enseignante. Ainsi à la rentrée 2016-2017, La Marelle a acheté pour l'école des tapis de sol et une poutre pour les activités sportives, et souhaite investir dans des tablettes informatiques courant 2017.

Voici un petit tour d'horizon des événements :

La Marelle, c'est de belles animations à l'attention des petits dieupentalais :

- Nous avons offert aux élèves un goûter pour leurs redonner des forces après le cross de l'école le 12 octobre dernier.
- Comme chaque année en collaboration avec le comité des fêtes, nous préparons la fête de Noël qui a lieu le vendredi des vacances de fin d'année : le Père Noël rend visite aux enfants qui repartent avec des chocolats, un goûter est offert...
- Fin Juin, avec l'équipe enseignante, nous organisons la kermesse de l'école, qui se termine par un repas des parents et des enseignants qui le souhaitent, dans la cour de l'école.

Mais aussi des manifestations permettant de récolter des fonds pour la coopérative scolaire :

- La bourse aux jouets qui a lieu à l'automne vous permet de dénicher de jolis trésors
- Nous vous convions au loto qui se tiendra le 18 mars 2017, de jolis lots vous attendent
- Le vide grenier qui se tiendra le week-end de Pentecôte, sera l'occasion de faire de la place dans vos maisons ou de chiner de belles trouvailles.

C'est grâce à notre équipe de bénévoles dynamique et très active dans l'organisation et la gestion de ces manifestations que celles-ci peuvent avoir lieu. Nous accueillons avec grand plaisir les parents qui veulent nous rejoindre et participer à notre aventure (même en cours d'année !) car nous ne sommes jamais assez nombreux ! Notre devise : tout faire pour les enfants et l'école, dans la joie et la bonne humeur !

**La Marelle**  
**Mairie de Dieupentale**  
**Parc Auguste Puis**  
**82170 Dieupentale**



## **ACCA :** **Association communale de chasse agréée**

L'assemblée générale de l'ACCA s'est déroulée le 12/06/2016.

Effectif : 35 chasseurs (27 permis et 8 cartes)

Les bilans (moral et financier) ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents.

A l'issue de l'élection des membres du bureau, on note les entrées de Pascale Sence, Mathieu Antoine et André-Marc Antoine. Madame Luce Campergue stoppe ses fonctions au sein de l'association après 40 années de présence assidue (loto, repas, ball trap, tenue de la trésorerie). Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Activité chasse : lors de différentes battues, 10 chevreuils et 1 sanglier ont été prélevés.

Durant la période de chasse, tous les 15 jours ont lieu des lâchers pour un total de 170 perdreaux et 230 faisans.

Manifestation : 75 personnes ont participé à la journée chasse du 24/09/16 suivi du repas à la salle des fêtes.

2 lotos ont été organisés les 12/11 et 17/12/16 ; nous remercions les participants qui par leur présence permettent de faire vivre l'association.

Un grand merci aux propriétaires fonciers pour nous permettre de chasser sur leur terrain ainsi qu'à toutes les personnes qui participent de près ou de loin au bon fonctionnement de la société. Bonne année 2017 !



**Contact : Michel JONGY**  
**05.63.02.60.51**  
**acca.dieupentale@yahoo.fr**



# INFOS PRATIQUES

**REZO  
POUCE**



**REZO POUCE est le premier réseau d'autostop organisé en France.**

Ce n'est pas un réseau de covoiturage anticipé mais spontané pour lequel il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Récemment, **sept panneaux "Rézo Pouce"** ont été installés dans Dieupentale par les employés communaux.

Ils permettent d'identifier des arrêts sur lesquels des personnes sans véhicule peuvent être prises en covoiturage dans le cadre du réseau « Rézo Pouce » : les utilisateurs de ce réseau organisé par les collectivités locales, sont inscrits soit en mairie, soit directement par le site internet (<http://www.rezopouce.fr/midi-pyrenees/82048/dieupentale/>).

Le site de Rezo Pouce est également accessible via le site internet de la commune de Dieupentale (rubrique cadre de vie / transports).



## RECUPERATION des ANIMAUX ERRANTS

Nous rappelons que les opérations liées à la récupération d'un animal errant sont gérées depuis 2015 par la société SACPA. Les frais engendrés, détaillés ci-dessous, sont à la charge des propriétaires lors de la récupération des animaux.

Adresse :

Centre animalier  
2417 route d'Empeaux  
31470 Bonrepos sur Aussonnelle  
Tél : 05.34.46.56.01

Tarifs TTC appliqués pour la récupération des animaux :

Forfait fourrière :	87,50€
Identification puce électronique :	67,50€
Forfait par visite vétérinaire :	80,50€
Vaccin rage + passeport :	42,50€

## NUISANCES SONORES

Pour rappel, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies mécaniques...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



# INFOS PRATIQUES

## Ramassage des bacs individuels



Collecte des ordures ménagères (vert) : MERCREDI (vendredi pour le quartier de La Mothe)



Collecte des emballages recyclables (jaune) : LUNDI semaines IMPAIRES (mardi pour le quartier de La Mothe)

## Encombrants

Il est strictement interdit de déposer au pied des conteneurs : télévisions, ordinateurs, matelas, meubles... Ils doivent être amenés par vos soins à la déchèterie.



## Collecte de la ferraille

Un ramassage est organisé le **2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois** sur inscription en téléphonant à la déchèterie. De cette façon, vous pouvez éliminer gratuitement vos électroménagers, sommiers, vélos, cuves... Vous devrez déposer la ferraille en bordure de voie publique le mercredi soir, veille de collecte.

## Collecte des déchets verts

La structure intercommunale propose aux communes de mettre en place un service de ramassage des déchets verts.

De cette façon, vous pouvez éliminer vos tontes de pelouse, branches, feuilles mortes...

Il suffit de mettre vos déchets dans des sacs ouverts et de les sortir la veille du jour de collecte (jeudi semaine impaire) sur le trottoir.

**RAPPEL** : les sacs ne doivent pas peser plus de 30kg et les branches doivent être présentées en fagot.



## Végétaux : comment limiter ses passages en déchèterie ?

Quelques astuces :

**Compostage** : pratiquer du compostage avec des feuilles, de l'herbe ou avec ses déchets de cuisine permet de fabriquer un engrais naturel et gratuit ! Possibilité d'acheter un composteur à 15 € à la déchèterie de Dieupentale (320L).

**Broyage** : faites appel au service de broyage des branches à domicile avec notre agent. Cela permet d'obtenir un broyat pour pailler ses plantes ou son potager. Coût 15 €/h (jusqu'à 10m<sup>3</sup>/h).

**Paillage** : le dépôt de feuilles et d'herbe au pied des plantes permet des économies d'eau, fertilise le sol et évite le désherbage. Malin !

**Choix des essences** : favoriser l'implantation d'arbustes ou de haies à croissance lente pour éviter les tailles trop fréquentes !



# INFOS PRATIQUES

## Nouveau : La collecte séparée des papiers

### Avez-vous remarqué cette chouette ?

Depuis le mois d'octobre, vous pouvez trier tous vos papiers directement dans l'une des 5 bornes prévues à cet effet. Les emplacements des bornes à papiers sont les suivants :

- Rue des Boulbènes,
- Parking Salle des fêtes,
- En face de l'école,
- Chemin de la Fraysse, à la déchèterie,
- Route de Montauban, au cimetière.

Il suffit simplement d'y apporter tous vos papiers et ils peuvent ainsi être recyclés (comme vous le faites déjà pour vos emballages en verre).

*Un ambassadeur du tri vous a distribué, directement à votre foyer, un sac pour effectuer le tri des papiers, pour ensuite les apporter dans une borne.*



## Déposez ici tous vos papiers graphiques



Journaux, magazines / Publicités, prospectus / Enveloppes, papiers / Catalogues, annuaires / Courriers, lettres / Livres, cahiers

## Pass d'accès en déchèterie

**Depuis le 16 janvier 2017, les conditions d'accès en déchèteries évoluent.**

Les déchèteries de Dieupentale et de Verdun-sur-Garonne sont équipées d'un **système de gestion informatisé** des accès des usagers. Un dispositif composé d'une barrière à l'entrée du site et d'une borne d'accueil permet de vous identifier et d'enregistrer les dépôts.

L'obtention du PASS est **obligatoire**, pour vous permettre, de continuer à utiliser ces installations. Pour faire la demande du **PASS déchèterie**, inscriptions sur **www.sgv82.fr**. Un seul PASS est attribué par foyer. Il suffit de **compléter le formulaire** avec les justificatifs nécessaires (pièce d'identité et attestation de domicile de moins de 3 mois). Sans internet, il est possible de compléter un formulaire papier (en faisant la demande auprès du pôle Environnement) à Dieupentale.

Dans le but de réguler le nombre de visites, il est pourvu de **18 passages** et sera automatiquement réinitialisé le 31 décembre de chaque année (cela correspond à 1 passage toutes les 3 semaines). Les passages supplémentaires doivent être réglés au préalable. En cas de perte du PASS, son renouvellement sera facturé 10 €.

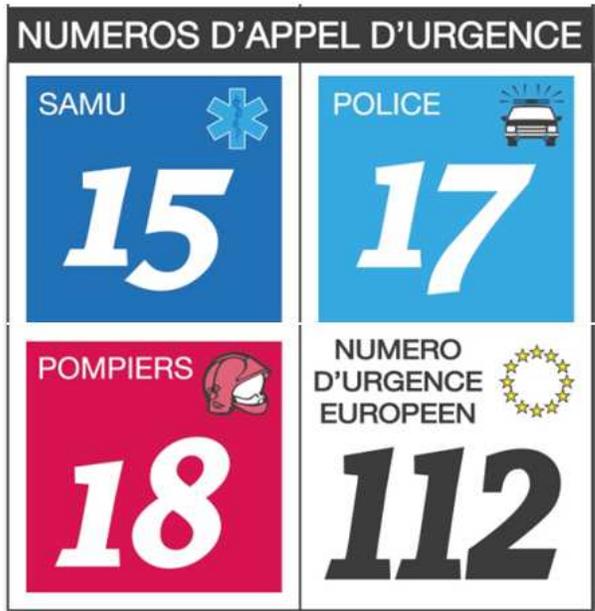
Sa durée de validité est de 2 ans. Il pourra être renouvelé sur présentation d'un justificatif de domicile.



Délivré gratuitement, le PASS sera adressé par courrier directement dans les boîtes-aux-lettres.



# INFOS PRATIQUES



**CENTRE ANTI-POISON**  
(Toulouse PURPAN)  
**05 61 77 74 47**



**MEDECIN DE GARDE**  
**39 66**



**PHARMACIE DE GARDE**  
**32 37**

## Mairie de Dieupentale

Espace Auguste Puis

### Ouverture les :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence des élus)

Tel : 05.63.02.50.00

Fax : 05.63.02.87.65

Mail : [accueil-dieupentale@info82.fr](mailto:accueil-dieupentale@info82.fr)

Site : [www.dieupentale.fr](http://www.dieupentale.fr)

## « Dieupentale d'hier a aujourd'hui »

Site internet traitant de l'histoire et de l'activité à Dieupentale, riche en photos et documents historiques.

[www.dieupentale.com](http://www.dieupentale.com)

## Groupe Scolaire

3 rue Cap del Barry

Directeur : Frédéric BONNEFOUS

Tel : 05.63.64.34.70

## ALAE – ALSH (Yaka Jouer)

3 rue Cap del Barry

Coordinateur : Pierre BLANC

Tel : 05.63.02..83.18 / 05.63..68.84.15

## Cantine scolaire

Annick LANOE

Tel : 06.67.70.06.04

## Déchèterie Dieupentale

Lundi : 14h-18h

Mardi au samedi : 10h-12h et 14h-18h

350 chemin Fraysse

[www.sgv82.fr](http://www.sgv82.fr)

Tel : 05.63.64.49.80

## Centre des finances publiques

10 place Parvis 82170 Grisolles

Tel : 05.63.30.12.86

## Préfecture Tarn et Garonne

2 allée de l'Empereur 82000 Montauban

Tel : 05.63.22.82.00

## Médiathèque Intercommunale

7 rue de la Mairie

Tel : 05.63.64.19.62

mardi 14h-17h ; mercredi 14h-17h ; jeudi 8h-12h45 (seulement pendant les vacances scolaires) et samedi 9h15-12h



## Dépannage

Tel : 0 972 675 082



## Dépannage

Tel : 0 800 473 333



Tel : 0 811 902 903



# INFOS PRATIQUES

## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES DE DIEUPENTALE



Alayrac Karine Tel : 05.63.27.73.97, 4 hameau du Canal

Bergo Aurélie Tel : 05.63.64.69.10/06.79.70.14.94, 25 av. de Toulouse, clos des Pommiers, Villa H4

Burghart Nathalie Tel : 05.63.02.66.18/06.31.53.09.33, 7 lot. Des Boulbènes

Carles Béatrice Tel : 05.63.64.39.91/06.70.43.07.34, 55 chemin de la Fraysse

Chabbert Elisabeth Tel : 06.26.25.42.59/05.63.65.12.50 , 10 impasse de Ténéria

Cormerais Laurence Tel : 05.63.26.48.95, 12 chemin de Ténéria

De Campos Marta Alexandra Tel : 05.81.98.70.22/06.11.62.90.95, Route de Toulouse, Villa D3, Résidence le clos des Pommiers

De Sousa Paula Tel : 05.63.65.72.38/06.20.48.13.54, 1170 route de Montauban

Dours Karine Tel : 07.77.72.79.07, 47 rue du Général Larroque

Hely Joly Céline Tel : 06.66.64.84.64, 14 Lot. Les Boulbènes

Lakssiouer Fatima Tel : 05.63.02.68.71, 28 avenue du Général Larroque

Lubin Jacqueline Tel : 05.63.65.00.75/06.51.44.99.53, 1680 route de Montauban

Macedo Marylène Tel : 05.63.02.99.05/06.13.04.06.47, 1295 rue des Boulbènes

Marmorato Carine Tel : 09.52.16.22.40/06.52.54.32.38, 860 route de Montauban

Rahmouni Nadia Tel : 05.63.26.03.42/06.13.07.26.64, 1 impasse du tilleul

Sance Myriam Tel : 05.63.65.67.50/06.77.40.38.24, 19 lot. La Valette

Ternot Stéphanie Tel : 06.63.93.97.86, impasse Lusigny, Lieudit

Zocca Josiane Tel : 05.63.64.47.25, 2 impasse des Chênes



# INFOS PRATIQUES

## LISTE DES COMMERCES ET SERVICES

L'ATELIER DE VIRGINIE – Couturière-Retouches, ameublement... Route de Toulouse – 06 84 74 32 79  
AB SERVICE – Jean-Charles THELLIER – Placoplatre, neuf et rénovation, peinture – 06 29 66 20 99  
ART ET CISEAU – Coiffeur-esthétique-soins – 2 Route de Toulouse – 05 63 67 11 12  
BAR TABAC « LE DIEUP' » - 13 Avenue du Général Larroque – 05 63 02 75 06  
BOULANGERIE PATISSERIE CADARS – 7 Route de Bordeaux – 05 63 02 52 18  
CABINET D'INFIRMIERES GORKA et BEZULIER – Parc Auguste Puis – 05 63 64 47 46  
CAPIM – Pièces détachées auto – 2 B Route de Toulouse – 05 63 02 76 01  
COMMERCE EN GROS – Y. MARROU – 40 Avenue du Gal Larroque  
CUISINES SANCHEZ – Création d'intérieur – 20 rue Cap del Barry – 05 63 31 40 49  
« DISCO MOBILE » L. MARROU – 40 Bis Avenue du Gal Larroque  
DOMAINE DU PARC – Vins, jus de fruits – S.LACAZE, viticulteur – 165 Ch. de Margastau – 06 16 08 08 55  
ENTREPRISE DFR – Vente de fruits et légumes – 1400 Rue des Boulbènes  
E.VALADIE – Vente de fruits et légumes, arboriculteur – 25 Route de Toulouse – 06 30 95 12 71  
ENTREPRISE EURALIS – 40 Route de Montauban  
ENTREPRISE DE MACONNERIE et CARRELAGE Nicolas CUQUEL – 40 bis Av. du Gal Larroque  
ENTREPRISE MIEULET – Décoration, aménagement – 2500 Route de Montauban – 06 76 85 34 60  
EURL GALLARDO Pascal – Maçonnerie générale – 2, impasse de la Mothe – 06 37 22 64 40  
ENTREPRISE Thierry OULIE – Maçonnerie générale, ravalement à l'ancienne – 05 63 64 38 34  
GARAGE GDS – Garagiste – RN 113 – 05 63 02 52 23  
GRAPHISTE FREELANCE – Eloïse BERGERON, 24 rte de Bordeau – 06 86 77 54 18  
LABORATOIRE SANOBIO – 285 Chemin des Labadous  
LAVERIE AUTOMATIQUE – Route de Toulouse – 06 13 86 96 87  
LOCATION DE MEUBLES – (semaine/mois) – 17 Route de Toulouse – [www.perruquines.fr](http://www.perruquines.fr) – 05 63 64 44 80  
PAT'A PIZZA – 3 Route de Bordeaux – 05 63 02 84 80  
PIETRA DESIGN – M.CHAMOUN – Marbre de décoration – 355 ch. de la Valette – 05 63 63 70 56  
RESIDENCE MARGASTAU – Location jour/semaine/mois – 310 chemin Margastau – 05 63 30 25 40  
Robert VRECH – Artisan menuisier – 06 73 23 76 05  
SRE 2B – Marcel BEGUE – 34 Avenue du Gal Larroque – 05 63 27 67 12  
TOURRET PEINTURE – 480 Route de Montauban – 05 63 64 41 06 / 06 08 63 01 18  
TRAITEUR ASIATIQUE – 6 Route de Toulouse – 05 63 27 64 15  
TRANSPORT LEVEQUE – 1885 Route de Montauban – 05 63 02 44 00  
VIRGINIE COIFFURE - Route de Toulouse – 05 63 26 00 26

*Liste non exhaustive, les personnes ou sociétés souhaitant se faire répertorier peuvent se faire connaître auprès de la mairie.*



# INFOS PRATIQUES

## Locations en mairie

### Benne

La commune peut mettre à votre disposition une benne pour vos déchets verts contre un paiement de 20€.

La benne est déposée à votre domicile le vendredi entre 16H et 17H, elle est récupérée le lundi matin entre 9h et 10h.

A partir de 2016 la benne ne pourra plus être louée pour l'évacuation de gravats ou de terres.



## Tables et chaises

- les tables et chaises sont prêtées gratuitement aux habitants de la commune
- pour un prêt supérieur à 3 tables et 10 chaises, une caution de 100 euros est réclamée
- pour toute livraison à domicile, une prestation de 20 euros est demandée
- l'ensemble du matériel sera vérifié au départ le vendredi après-midi et au retour le lundi
- en cas de casse ou de restitution incomplète, la mairie récupèrera 20 euros par table et 10 euros par chaise
- la demande de prêt doit obligatoirement être remplie avant la mise à disposition du matériel



## Salle des fêtes



Manifestation	Prix de la location		Montant de la caution
	A la journée ou la soirée	Le week-end	
organisée par une association de la commune	----	----	350 € pour l'année
organisée par une association extérieure à la commune	150 € (+ 100 € chauffage)	250 € (+ 100 € chauffage)	350 €
Privée organisée par un habitant de la commune	150 € (+ 100 € chauffage)	250 € (+ 100 € chauffage)	350 €
Pour une vente au déballage	450 € la journée (+ 100 € chauffage)	600 € (+ 100 € chauffage)	350 €

- Pour le week-end, la location part du samedi 9h au lundi entre 9h00 10h. Journée supplémentaire +100€ (+50€ chauffage).  
- Pour la journée ou la soirée, la location part du matin 10 h au lendemain 10h.  
- La salle doit être rendue propre.  
- Un état des lieux est dressé à chaque remise des clés.  
- La caution doit être versée en mairie 3 semaines avant la manifestation.  
- Période de chauffage : d'octobre à mars inclus.  
- La signature de la convention d'utilisation de la salle des fêtes est obligatoire pour toute location.

Ce bulletin municipal a été édité à 700 exemplaires pour un montant de 1450€ HT soit environ 2,07€ par bulletin.

